

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00574

Numéro SIREN : 423 972 850

Nom ou dénomination : A.T.P.F. BREMAND

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt 7393

A.T.P.F. BREMAND
Société par actions simplifiée
Au capital de 45 000 euros
Siège social : 101 route de Nantes
85210 SAINTE HERMINE

423 972 850 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022

Pour copie certifiée conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop and a smaller loop below it.

Pour copie certifiée conforme

A smaller, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal stroke with a large loop above it.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.T.P.F.BREMAND

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 4 689 994 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 731 337 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				1 052 787
- Fonds commercial	1 052 787			3 368
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 368			
Immobilisations incorporelles	1 056 154			1 056 154
- Terrains	78 692			78 692
- Constructions sur sol propre	197 447			197 447
- Constructions sur sol d'autrui	96 918		74 295	22 623
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 801	21 400	8 361	170 840
- Installations générales, agencements aménagements divers	333 357	63 541	5 830	391 067
- Matériel de transport	759 422	51 169		810 591
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 023	4 218	1 188	29 052
- Emballages récupérables et divers		27 345		27 345
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 649 658	167 672	89 675	1 727 655
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	286 561		1 111	285 450
- Autres titres immobilisés		1 115		1 115
- Prêts et autres immobilisations financières	861			861
Immobilisations financières	287 422	1 115	1 111	287 426
ACTIF IMMOBILISE	2 993 234	168 787	90 786	3 071 236

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		167 672	1 115	168 787
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		167 672	1 115	168 787
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 111	1 111
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		89 675		89 675
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		89 675	1 111	90 786

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2022
Éléments achetés	998 667
Éléments réévalués	54 119
Éléments reçus en apport	
Total	1 052 787

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 592	300		2 892
Immobilisations incorporelles	2 592	300		2 892
- Terrains	23 149	4 271		27 420
- Constructions sur sol propre	42 079	7 877		49 956
- Constructions sur sol d'autrui	86 194	8 537	74 295	20 435
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	137 318	17 617	8 361	146 574
- Installations générales, agencements aménagements divers	180 837	33 860	5 830	208 867
- Matériel de transport	417 238	113 078		530 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 037	3 262	1 188	24 110
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	908 851	188 502	89 675	1 007 678
ACTIF IMMOBILISE	911 443	188 802	89 675	1 010 570

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 314 212 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	861		861
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	394 352	394 352	
Autres	908 395	908 395	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 605	10 605	
Total	1 314 212	1 313 351	861
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	7 210
Associés - intérêts courus	407
Intérêts courus à recevoir	119
Total	7 735

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 999,96 Euros décomposé en 2 300 titres d'une valeur nominale de 19,57 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 492 662 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	691 852	187 793	446 210	57 849
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	309 635	309 635		
Dettes fiscales et sociales	184 981	184 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	306 194	306 194		
Produits constatés d'avance				
Total	1 492 662	988 603	446 210	57 849
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	140 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	188 693			
(**) Dont envers les associés	231 085			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 30 419 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis fact non parvenues	107 828
Intérêts courus sur emprunts	356
Comptes de liaison -intérêts courus	666
Dettes prov. s/congès	39 329
Charg.soc./congès à payer	10 399
Etat charges à payer	14 308
Clients - avoir à établir	252
Total	173 137

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 605		
Total	10 605		

Désignation de l'entreprise : SAS A. T. P. F. BREMAND										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12														
Adresse de l'entreprise : 101 route de Nantes 85210 SAINTE HERMINE										Durée de l'exercice précédent* 12														
Numéro SIRET* 4 2 3 9 7 2 8 5 0 0 0 0 5 5										Néant ☐ *														
										Exercice N clos le. 30/06/2022														
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA																								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC								
		Frais de développement *								CX						CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	3 367					AG	2 891 475							
		Fonds commercial (1)								AH	1 052 786					AI	1 052 786							
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK								
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN	78 691					AO	27 420 51 271							
		Constructions								AP	220 069					AQ	70 390 149 678							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	170 839					AS	146 574 24 265							
		Autres immobilisations corporelles								AT	1 230 709					AU	763 292 467 416							
		Immobilisations en cours								AV	27 345					AW	27 345							
		Avances et acomptes								AX						AY								
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT								
		Autres participations								CU	285 449					CV	285 449							
		Créances rattachées à des participations								BB						BC								
		Autres titres immobilisés								BD	1 115					BE	1 115							
		Prêts								BF						BG								
		Autres immobilisations financières*								BH	860					BI	860							
TOTAL (II)										BJ	3 071 235					BK	1 010 569 2 060 665							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM								
		En cours de production de biens								BN						BO								
		En cours de production de services								BP						BQ								
		Produits intermédiaires et finis								BR						BS								
		Marchandises								BT	304 792					BU	304 792							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW								
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	394 351					BY	394 351							
		Autres créances (3)								BZ	908 394					CA	908 394							
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC								
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE								
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF	1 011 185					CG	1 011 185								
	Charges constatées d'avance (3)*								CH	10 604					CI	10 604								
	TOTAL (III)								CJ	2 629 328					CK	2 629 328								
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM															
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	5 700 564					IA	1 010 569 4 689 994							
Renvois : (1) Dont droit au bail :										CP						(3) Part à plus d'un an CR								
Clause de réserve de propriété : *																								
Immobiliations :										Stocks :														
										Créances :														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A. T. P. F. BREMAND		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)			DA	45 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	2 416 495	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	731 336	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 197 332	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	691 851	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	231 084	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	309 634	
	Dettes fiscales et sociales			DY	184 981	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	75 109	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 492 662		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 689 994		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	988 603
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.T.P.F. BREMAND

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3						
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	1 056 154	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG	78 691	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	197 446	KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	96 917	KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	157 800	KT		KU	21 400			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	333 356	KW		KX	63 540			
		Matériel de transport *				KY	759 421	KZ		LA	51 168			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	26 022	LC		LD	4 217			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	27 345			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	1 649 658	LO		LP	167 671			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	286 560	8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	1 115				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	860	IU		IV					
TOTAL IV					LQ	287 421	LR		LS	1 115				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	2 993 234	OH		OJ	168 787				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	1 056 154	LW		IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	78 691	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	197 446	MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD	74 295	ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	8 361	MK	170 839	ML		
		Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM	5 830	MN	391 066	MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	810 590	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	1 188	MT	29 051	MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	27 345	NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	89 675	NH	1 727 655	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations					IO	1 110	OX		OY	285 449	OZ	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	1 115	2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	860	2G			
TOTAL IV					I3	1 110	NJ		NK	287 426	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	1 110	OK	89 675	OL	3 071 235	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A.T.P.F. BREMAND

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RJ	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE 2 591	PF 300	PG	PH 2 891
TOTAL I		RK 2 591	RM 300	RN	RO 2 891
Terrains		PI 23 149	PJ 4 270	PK	PL 27 420
	Sur sol propre	PM 42 079	PN 7 876	PO	PQ 49 955
	Sur sol d'autrui	PR 86 193	PS 8 536	PT 74 295	PU 20 435
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ 137 317	QA 17 617	QB 8 361	QC 146 574
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 180 837	QE 33 860	QF 5 830	QG 208 866
	Matériel de transport	QH 417 237	QI 113 078	QJ	QK 530 315
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 22 036	QM 3 261	QN 1 188	QO 24 109
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL II	QU 908 851	QV 188 501	QW 89 675	QX 1 007 678
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON 911 442	OP 188 801	OQ 89 675	OR 1 010 569

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. gales, agenc et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Inst. gales, agenc am. divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Matériel de transport	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Mat. bureau et inform. mobilier	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Emballages récup. et divers							
TOTAL II							
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.T.P.F. BREMANDNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	TZ	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A. T. P. F. BREMAND										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	860	UV		UW	860			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	394 351		394 351					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	28 760		28 760					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	18 492		18 492					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	849 408		849 408					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	11 733		11 733					
	Charges constatées d'avance				VS	10 604		10 604					
	TOTAUX				VT	1 314 211	VU	1 313 350	VV	860			
RENOIS	(1)	Montant des		VD									
		- Prêts accordés en cours d'exercice											
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	691 851		187 792		446 210		57 848		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	309 634		309 634						
Personnel et comptes rattachés				8C	71 106		71 106						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	34 491		34 491						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	64 840		64 840						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	14 541		14 541						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	231 084		231 084						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	75 109		75 109						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	1 492 662	VZ	988 603		446 210		57 848		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	140 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	30 418			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	188 693	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A. T. P. F. BREMAND</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	516 072		Dividendes		ZE	250 010	
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			0F	516 072		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG		
							TOTAL II		ZH	516 072	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7			YQ	
	Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance									YT	456 271
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	286 196		XQ	286 196
	Personnel extérieur à l'entreprise									YU	134 839
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	31 276
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES	4 060		ST	364 303
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	1 272 887
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	15 252
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	21 767
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	37 019
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée									YY	662 555
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	373 059
DIVERS	Montant brut des salaires *									OB	455 753
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS	
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	1.35 %
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

A.T.P.F. BREMAND
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 101 Route de Nantes, 85210 STE HERMINE
423 972 850 RCS LA ROCHE-SUR-YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 731 336,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 731 336,69 euros

Bénéfice de l'exercice 731 336,69 euros

Un prélèvement sur le compte "autres réserves" 167 963,31 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 899 300,00 euros

A titre de dividendes 899 300,00 euros
Soit 391,00 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 782,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 898 518,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} février 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 :

- 100 050,00 euros, soit 43,50 euros par titre.
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 050,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 :

- 100 050,00 euros, soit 43,50 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 050,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :

- 250 010,00 euros, soit 108,70 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 249 792,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société BREM INVEST

